



Procès-verbal N°3
Réunion du 23 octobre 2023

Animateur : M. Antonio CARRETO

Présents : Mme Marie-Thérèse POLICON, MM. Rodolphe MILET, Bernard ROCHETTE, Michel COUFFIN, Maurice SAINT ALBIN, Robert CHOCHON, Jacques LEGUYADER

MATCH « CLASSE SENSIBLE »

Attention !!!

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous !

La Commission CDPME est là dans un but préventif, c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (Article 129 des RG de la FFF).

Pour information :

Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent, si absence des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.

N° 27390426 CHOISY AS / THIAIS FC Match de Coupe VDM U16 – du 15/10/23 à 13h00 – (Match reporté à date ultérieure jusqu'à nouvel ordre)

Dossier d'organisation du match sensible initié par le club VISITEUR.

La commission prend connaissance de la demande transmise par le club **THIAIS FC**

Réception :

Pour le club de CHOISY AS :

M NOUMOUKE S - Président

M AFONSO D. – Educateur

M MBIYAVANGA C. - Educateur responsable de la catégorie

Pour le club THIAIS FC

M FARIA B - Président

La CDPME échange avec les représentants des clubs, concernant l'organisation de la rencontre.

Suite aux échanges avec les représentants des clubs et les membres de la commission une date est validée entre les participants ainsi que les installations sportive où se déroulera cette rencontre.

De plus la commission décide que cette rencontre se **tiendra à « HUIS CLOS »**,

La procédure sera transmise à l'ensemble des participants.

-Transmet ce dossier à la commission « Organisations des compétitions » pour information et à la CDA pour désignation dans les meilleurs délais de trois arbitres officiels

-Transmet ce dossier « match sensible » au secrétariat du District du Val de Marne de Football:

1 arbitre à la charge du club de Choisy le roi AS

2 arbitres, 1 délégué officiel à la charge du club de Thiais FC

Présence policière

Match classé sensible

Les questions sont épuisées la séance est levée

Prochaine réunion de la CDPME : sur convocation